



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B.P.7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07
www.rixheim.fr

SERVICE TRAVAUX
st.travaux@rixheim.fr

224 / TEMP / 2022

ARRÊTE

Règlementant les horaires de début des travaux pour le chantier du Groupe scolaire des Romains

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

- Vu l'ordonnance du 1er septembre 1945 portant étatisation de la Police dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2542-2, L 2213-1, L 2213-6 et L 2215-4 ainsi que le Code des Communes,
- Vu le décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958 relatif à la police de la circulation routière (Code de la route), modifié et complété,
- Vu les arrêtés interministériels des 22 octobre 1963, 24 novembre 1967 et 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière, modifiés et complétés,
- Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,
- Vu la demande des entreprises TRADEC et ID VERDE en date du 13 juillet 2022

Considérant la période estivale du chantier du Groupe scolaire des Romains et des conditions climatiques particulières qui y sont liées

arrête :

Article 1er : Les entreprises TRADEC et ID VERDE sont autorisées, en période de vigilance météorologique canicule jaune, orange ou rouge, à débiter les travaux à 6h00 jusqu'au 15 août 2022, à 7 h 30

après cette date, sauf intervention d'un nouvel arrêté, pour les travaux de réaménagement de la cour du groupe scolaire des Romains.

Article 2 : L'utilisation d'engins ou d'outils bruyants sont à proscrire avant 7 h 30.

Article 3 : Ces mesures s'appliqueront du 13 juillet au 31 août 2022

Article 4 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rixheim,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Madame le Maire,
- Monsieur Richard PISZEWSKI, adjoint en charge du plan de circulation et de la sécurité de la route,
- Centre technique municipal, 28 rue de Pologne, 68170 RIXHEIM
- Entreprise TRADEC travaux public, 37 chemin du Schoenenwerk, 68000 COLMAR,
- ID VERDE, 128 route de Rouffach, 68920 WETTOLSHEIM,
- Bureau annexe 4 pour classement,
- Affichage,

Fait à RIXHEIM, le 21 juillet 2022



Le Maire :

Rachel BAECHTEL